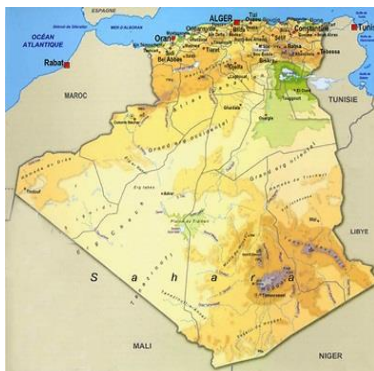




LA QUINZAINÉ D'ALGERIE

Service économique régional d'Alger

Presse du 16 au 31 octobre 2020

La « Quinzaine d'Algérie » est une revue de presse bimensuelle qui reprend les principales informations à caractère économique parues dans la presse algérienne

FMI Système financier

Selon l'évaluation de la stabilité du Système Financier (FSSA) de l'Algérie du Fonds Monétaire International (FMI), qui se base sur des données recueillies auprès des autorités algériennes en septembre 2019, le FMI recommande à l'Algérie de déployer des mesures urgentes à même d'atténuer l'impact de la pandémie mondiale sur les banques algériennes, dont les réserves s'amenuisent dangereusement.

Selon le document, l'Algérie risque d'avoir le plus grand mal à faire face à un scénario catastrophe, à savoir celui de voir la crise sanitaire se prolonger dans le temps. « *Les interventions du Gouvernement dans l'économie sont omniprésentes et financées par les revenus des hydrocarbures, ce qui rend l'Algérie très vulnérable aux chocs exogènes et lui laisse une marge de manœuvre limitée pour les absorber* ». Ainsi, dans un scénario catastrophe, le choc Covid-19 est susceptible de laisser certaines banques exsangues, c'est-à-dire, sous-capitalisées et, s'il venait à se prolonger, il pourrait entraîner une sous-capitalisation du système entier.

Aussi, le FMI invite l'Algérie à mettre en branle sans plus tarder des mécanismes de surveillance des risques systémique, d'une part, et les banques algériennes à respecter scrupuleusement les règles prudentielles, d'autre part.

(MAGHREB EMERGENT)

OPEP Non-OPEP Accord Demande et offre mondiale de pétrole

La 23^{ème} réunion du Comité ministériel mixte de suivi de l'accord OPEP – Non-OPEP (JMMC) s'est tenue le 19 octobre 2020. Selon le ministère de l'Energie, le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération OPEP+ a atteint 102% en septembre 2020. Il a précisé que les pays de l'OPEP et leurs partenaires non-OPEP étaient décidés à « *défendre* » le marché pétrolier et à prendre toutes les décisions nécessaires pour stabiliser les prix d'ici la fin de l'année 2020 et maintenir le baril au-dessus de 40 USD.

Selon l'Organisation, le Produit Intérieur Brut (PIB) mondial devrait se contracter de 4,1% cette année et rebondira à environ 4,6% en 2021. Par ailleurs, la demande pétrolière mondiale devrait baisser de 9,5 millions de baril par jour (Mb/j) tout en demeurant supérieure à 90 Mb/j.

Enfin, « *le World Oil Outlook (rapport annuel de l'OPEP) [...], voit la demande mondiale d'énergie primaire s'accélérer et continuer de croître, avec une augmentation de 25% au cours des 25 prochaines années* ». Le pétrole devrait représenter 28% du mix énergétique en 2045.

(APS – EL MOUDJAHID)

**Pétrole
Prix**

Les cours du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, est passé de 41,77 USD le 23 octobre (en baisse de 1,94% par rapport à la veille) à 37,46 USD le 30 octobre.

Pour rappel : La Loi de Finances 2020 a été élaborée sur un prix de 40 USD/baril.

Pour rappel : Le Fonds Monétaire International (FMI) estime que l'Algérie a besoin d'un baril de pétrole à 135,2 USD pour équilibrer son budget pour l'année 2021.

(LE JOUR D'ALGERIE – HORIZONS – L'EXPRESSION)

**Covid-19
Mesures
complémentaires**

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé les professionnels des petits métiers dont l'activité a été suspendue en raison du confinement sanitaire, et qui sont éligibles à l'aide financière octroyée dans le cadre de la prise en charge des effets de la pandémie de la Covid-19, à déposer leur dossier au niveau des directions de wilayas avant le 30 novembre 2020. Cette prime est fixée à 30 000 DZD ($\approx$ 231,62 USD) par mois.

Afin d'être éligible à cette aide, le bénéficiaire doit :

- Être titulaire d'un registre de commerce ou de la carte d'artisan, ou tout autre document justifiant l'exercice de l'activité.
- Justifier d'un revenu annuel, déclaré auprès des services de la Caisse National de Sécurité Sociale des Non-Salariés CASNOS au titre de l'année 2019, supérieur 480 000 DZD ($\approx$ 3 705,99 USD).
- Et, prouver que son activité a fait l'objet d'un arrêt provisoire dans le cadre des mesures prises par les autorités publiques pendant le confinement sanitaire.

(EL MOUDJAHID)

**PLF 2021
Budget
Réserves de changes
Taux de change
Facture des
importations**

Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2021, présenté le 19 octobre à la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), table sur une croissance économique de 3,98% en 2021.

Concernant le budget prévu, le Directeur Général du Budget (DGB) a affirmé : « la masse salariale globale prévue pour 2021 est estimée à 3 162,69 Mds DZD ($\approx$ 24,41 Mds USD), ce qui représente 59,5% du budget de fonctionnement ». « Une augmentation des dépenses consacrées aux travailleurs (directions centrales et services décentralisés) de 63,40 Mds DZD ($\approx$ 489,49 MUSD), passant ainsi de 2 243,50 Mds DZD ($\approx$ 17,32 Mds USD) en 2020 à 2 306,90 Mds DZD ($\approx$ 17,81 Mds USD) en 2021, soit en hausse de 2,83% ».

Il a par ailleurs annoncé la création de 91 642 postes d'emploi au titre de l'exercice 2021 et que cela aura une incidence financière globale de 35,52 Mds DZD ($\approx$ 274,24 MUSD).

Enfin, le texte prévoit :

- des réserves de change atteignant 46,8 Mds USD en 2021, 47,53 Mds USD en 2022 puis 50,02 Mds USD en 2022.
- Une moyenne annuelle des cours de change du dinar algérien (DZD) contre le dollar américain (USD) s'établissant à 142,20 DZD/USD en 2021, puis 149,31 DZD/USD en 2022 pour atteindre 156,78 DZD/USD. Ainsi, l'encadrement économique global du PLF 2021 enregistre un léger recul de la valeur de la monnaie nationale contre le dollar américain, d'un taux de près de 5% annuellement.
- Une facture des importations qui atteindrait 28,21 Mds USD en 2021 (- 14,4% par rapport à 2020), puis 27,39 Mds USD en 2022, et 27,01 Mds USD en 2023.

(LIBERTE – MAGHREB EMERGENT - LIBERTE)

PLF 2021 Importations Païement à terme	Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2021 prévoit l'obligation de recourir au paiement dit « à terme » dans un délai de 30 jours à compter de la date d'expédition des marchandises pour les opérations d'importation. Selon le Directeur Général des Douanes, ce mode de paiement ne concernera pas les opérations du commerce extérieur revêtant un caractère vital pour l'économie nationale, à savoir, les importations effectuées par les entreprises publiques économiques, ainsi que celles de produits alimentaires de large consommation et des produits ayant le caractère d'urgence pour l'économie nationale. (APS)
ONS Inflation	Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le taux d'inflation moyen annuel en Algérie a atteint 2% à fin septembre dernier. La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice des prix du mois de septembre 2020 par rapport à celui du mois d'août 2020, a enregistré une hausse de 1,1%. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché un relèvement de 2,2%, résultat de l'augmentation des prix des produits agricoles frais en septembre par rapport au mois d'août. Ces derniers se sont distingués par une hausse de 4,7%, conséquence de la hausse des prix de certains produits, notamment les fruits frais (+ 27,1%), les légumes frais (+ 7,4%), la viande de poulet (+ 9,8%) et les œufs (+ 0,5%). (APS)
Hydrocarbures Réserves	Selon le ministre de l'Energie, « les réserves prouvées de l'Algérie (2 500 milliards de m³ de gaz et 1,5 milliard de tonnes de pétrole) s'épuiseront dans 20 ans. Elles suffiront toutefois à garantir la sécurité énergétique du pays dans cet intervalle. Mais vu le rythme accéléré de la consommation interne, le pays aura à choisir entre satisfaire le marché domestique ou exporter ». Selon lui, les recettes d'exportations d'hydrocarbures de l'Algérie pour l'année 2020 devraient atteindre « 23,5 Mds USD si les cours du baril de brut se maintiennent autour de 40 USD ». Elles s'étaient établies à 34 Mds USD en 2019. (LIBERTE)
Gisement pétrolier Incendie	: Le gisement El Merk, 2^{ème} plus important gisement de pétrole en Algérie, a été le théâtre d'un violent incendie qui a provoqué des pertes matérielles considérables. En effet, le 22 octobre, un feu s'est déclaré sur le four du train 2, une importante chaîne de production du centre l'usine de traitement, construit par la compagnie britannique Petrofac de 2009 à 2017. Cet incendie a provoqué l'arrêt total du complexe de production. Ainsi, Sonatrach perd 50% de la capacité de production du site en pétrole, condensat et GPL. Pour information : Le gisement El Merk produisait jusqu'à 100 000 barils/jour. (ALGERIE PART)
ONS Parc automobile	Selon l'Office National des Statistiques (ONS), le nombre des immatriculations et ré-immatriculations des véhicules a atteint 909 041 durant le 1^{er} semestre 2019, dont 159 633 unités neuves, en hausse de 22,18% (+ 165 000 véhicules) par rapport à la même période 2018. Le parc national totalisait, à la fin de l'année 2018, 6 418 212 véhicules. Selon les Douanes algériennes, les importations de véhicules neufs ont atteint 8 300 unités durant le 1^{er} semestre 2019, contre 11 599 unités à la même période 2018, en baisse de 28,44% (- 3 299 unités). (APS)

Banque d'Algérie
Covid-19
Mesures
exceptionnelles
Prorogation

Les mesures exceptionnelles d'allègement de certaines disposition prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers arrêtées par la Banque d'Algérie le 6 avril dernier ont été reconduites jusqu'au 31 décembre 2020.

Il s'agit de réduire le seuil minimum du coefficient de liquidité et de dispenser les banques de l'obligation de constituer le coussin de sécurité.

Il est également question de reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de la clientèle impactée par la conjoncture induite par le Covid-19, et assurer la poursuite des financements en faveur des bénéficiaires des mesures de report ou de rééchelonnement des créances.

(APS)

Dévaluation du
dinar
Inquiétudes

Selon les cadrages budgétaires du Gouvernement, le dinar continuera de faiblir nettement face au dollar sur la période 2021-2023.

Selon le PDG de NCA Rouiba, c'est un acte politique et économique délibéré. Il dit « *appréhender avec beaucoup d'inquiétude* » l'impact possible de cette « *dévaluation du dinar* » sur l'entreprise. « *Nous allons être touchés de diverses façons ! D'abord par les imputs importés, ceux achetés localement et qui, eux aussi, dépense de l'importation ainsi que de la baisse du pouvoir d'achat et de la consommation* ».

Pour le président de l'Association des Producteurs Algériens de Boissons (APAB), cette érosion du dinar « *va assurément mettre la trésorerie des entreprises à rude épreuve* », alors que celles-ci nourrissent les pires inquiétudes depuis l'introduction, dans le PLF 2021, d'une mesure imposant le paiement à terme des importations.

(LIBERTE)

Zones industrielles
Décret

Le Premier ministre a fait état de la signature prochaine d'un décret exécutif portant organisation des zones industrielles.

Selon lui, le Gouvernement « *veillera à la répartition transparente et à l'organisation rationnelle du foncier industriel* ». Il a assuré que « *les superficies octroyées par le passé à de nombreuses personnes sans jamais être exploitées seront récupérées et attribuées à de véritables investisseurs* ».

(APS)

Agritel
Inter-Courtage
Prix des céréales

Les prix du blé poursuivaient progressaient le 20 octobre 2020, atteignant de nouveaux sommets en raison de la demande et d'un nouvel appel d'offres inattendu de l'Algérie.

Evolution des prix du blé tendre et du maïs vers 12h45, le 20 octobre 2020, par rapport aux prix de la veille			
Céréale	Echéance	Evolution	Prix/tonne
Blé tendre	Décembre 2020	+ 0,25 EUR	212 EUR
	Mars 2021	+ 0,50 EUR	210 EUR
Maïs	Novembre 2020	+ 0,75 EUR	189 EUR
	Janvier 2021	+ 0,50	189 EUR

Selon le cabinet français Agritel, « *il aura suffi d'un nouvel appel d'offres en blé de l'Algérie pour des chargements en décembre pour que les marchés affichent de nouveau de la grande fermeté sur l'ensemble des céréales, principalement en blé* ». « *Les origines européennes et françaises sont particulièrement compétitives sur la scène internationale, conséquence de la fermeté chez nos principaux concurrents* ».

Selon le cabinet Inter-Courtage, « *appel d'offre surprise de l'Algérie pour l'achat de blé meunier sur décembre* » qui intervient à peine une semaine après l'achat, par l'Algérie, de 600 000 tonnes de blé tendre.

(AFP)

OAIC Achat de blé	L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) aurait finalisé un achat de 700 000 à 770 000 tonnes de blé selon le cabinet Inter-Courtage, cité par l'AFP. Le cabinet Agritel estime le prix d'achat à 275-276 USD/t, avec une origine probablement répartie « <i>entre les pays baltes, l'Allemagne et la France</i> ». (EL WATAN)
Produits pharmaceutiques UNOP	Selon le président de l'Union Nationale des Opérateurs de la Pharmacie (UNOP), « <i>les restrictions sur l'approvisionnement en produits pharmaceutiques ne devraient intervenir que bien après d'autres besoins moins prioritaires</i> ». concernant l'exportation, il a souligné la nécessité que les procédures sortent du carcan bureaucratique actuel pour être alignées sur les normes mondiales. Et quant à l'exigence d'une nouvelle attestation de régulation, il affirme : « <i>nous devrions être rassurés quant à son caractère ponctuel et provisoire</i> ». (EL WATAN)
Industrie de montage Electronique et Electroménager	Impactés par l'arrêt, en 2019, des importations des kits CKD destinés au montage des produits électroniques et électroménagers, les professionnels du secteur butent sur une situation kafkaïenne marquée par l'impératif de maintenir les emplois et la nécessité de relancer leur activité après de lourds investissements consentis dans le domaine. Suite à une réunion du Collectif des fabricants algériens de produits électroniques et électroménagers qui s'est tenue le 20 octobre, le collectif tire la sonnette d'alarme à travers un communiqué : « <i>la situation critique que connaît le secteur et qui risque de le mettre en péril [...]. Le secteur ne s'est pas remis des effets des diverses problématiques et divers blocages rencontrés durant l'année 2019 pour sombrer dans les conséquences de la pandémie de Covid-19 aggravée par la mise en stand-by du régime CKD depuis presque un an, et ce, en attendant la mise en place du nouveau cahier des charges régissant l'activité</i> ». (LIBERTE)
Mines	Selon le ministre des Mines, « <i>l'Etat est déterminé à relancer l'activité minière</i> ». « <i>Les moyens et les ressources financières nécessaires sont disponibles pour redynamiser le secteur des mines et la production de la matière première</i> ». « <i>L'Algérie importe actuellement 31 matières minérales, métalliques et autres pour un coût de 1 Md USD puisé du Trésor public, alors que le pays dispose de beaucoup de mines non exploitées et qui seront relancées pour la production de la matière première et permettront de créer de nouveaux postes d'emploi</i> ». « <i>L'Algérie doit atteindre l'autosuffisance en matière de marbre et s'orienter vers l'exportation</i> » ; « <i>les carrières de marbre à travers le pays, au nombre de 20 carrières ne produisent que 15% des besoins du marché local et 500 000 tonnes de marbres et granit sont annuellement importées</i> ». (APS)
Partenariat algéro-américain Sonelgaz GE	Le Premier ministre a inauguré, le 21 octobre 2020, le complexe de production de turbines à gaz et à vapeur « <i>General Electric Algeria Turbine</i> » (GEAT), implanté dans le parc industriel de la commune d'Ain Yagout, à 30 km de Batna et réalisé en partenariat entre General Electric (GE) et Sonelgaz. Ce projet, mis en service au cours de l'année, a nécessité une enveloppe financière de 168 MUSD et vise à répondre aux besoins énergétiques en Algérie, notamment la production de 16 000 mégawatts dans les centrales électriques à l'horizon 2028. Le complexe emploie actuellement 140 personnes avant d'atteindre 350 emplois en 2022. (APS)
Banque algérienne CPA	Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a lancé officiellement, le 25 octobre, la commercialisation de produits de finance islamique. (APS)

Entreprises algériennes Sonatrach Naftal Tassili Airlines	Selon un bilan du ministère de l'Energie, plusieurs entreprises sous sa tutelle ont subi un manque à gagner à fin septembre 2020, par rapport à la même période 2019, à savoir : Sonatrach : 10 Mds USD ; Naftal : 41 Mds DZD ($\approx 316,55$ MUSD) et Tassili Airlines : 1,5 Md DZD ($\approx 11,58$ MUSD). Pour rappel : Dans le cadre de la feuille de route de développement du secteur, la réorganisation de Sonatrach et Sonelgaz a été envisagée afin de permettre la concentration des deux compagnies sur leurs métiers de base et d'optimiser les coûts d'exploitation et d'investissements. (LIBERTE)
Entreprise algérienne Sonelgaz Créances	Selon le PDG du groupe Sonelgaz, la société lancera prochainement les procédures nécessaires pour récupérer ses créances, estimées actuellement à près de 172 Mds DZD ($\approx 1,32$ Md USD). Ces créances sont détenues à hauteur de 52% par les clients institutionnels (administrations), 43% par les privés et 5% par les industriels. Selon un bilan établi, le montant des créances avait atteint 76,45 Mds DZD ($\approx 590,25$ MUSD) en 2019, contre 55,94 Mds DZD ($\approx 431,90$ MUSD) en 2018. (APS)
Entreprise algérienne ENTMV	L'Entreprise Nationale de Transport Maritime de Voyageurs (ENTMV, Algérie-ferries) a annoncé le lancement, début novembre prochain, d'une ligne maritime régulière Alger-Marseille, dédiée au transport du fret roulant (remorques et véhicules). (APS)
Justice Homme d'affaires M. Ali Haddad	Le verdict du procès en appel de M. Ali Haddad, patron d'ETRHB Haddad et ancien président de l'ex-Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) est attendu le 3 novembre. Pour rappel : M. Ali Haddad a été condamné, en 1^{ère} instance en juillet 2020, à une peine de 18 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 MDZD ($\approx 61\,766,52$ USD) avec la confiscation de ses biens. (L'EXPRESSION)
Justice Homme d'affaires M. Mahieddine Tahkout	Le procès en appel de M. Mahieddine Tahkout, patron de la société Tahkout Manufacturing Company (TMC) et de Cima Motors, s'est ouvert le 28 octobre 2020. Pour rappel : M. Mahieddine Tahkout a été condamné, en 1^{ère} instance, à une peine de 16 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 8 MDZD ($\approx 61\,766,52$ USD) et de la confiscation de ses biens. (L'EXPRESSION)
Justice Homme d'affaires M. Mourad Oulmi	M. Mourad Oulmi, patron du groupe Sovac et représentant officiel de la marque allemande de véhicules Volkswagen, a été condamné, le 21 octobre 2020, à une peine de 10 ans de prison ferme. M. Oulmi a été jugé en 2^{ème} instance pour « <i>blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence</i> ». Impliqué dans la même affaire, l'ancien Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, a été condamné à 10 ans de prison ferme, tandis que l'ancien ministre de l'Industrie, M. Youcef Yousfi, a été condamné à 2 ans de prison dont 1 année avec sursis. (LIBERTE)
Justice Homme politique M. Abdelkader Zoukh	Le procès de l'ancien wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, s'est ouvert le 20 octobre 2020 au tribunal de Tipaza. Il est poursuivi pour « <i>abus de fonctions</i> », « <i>trafic d'influence</i> » et « <i>octroi d'indus avantages</i> » à l'ancien Directeur Général de la Sécurité Nationale (DGSN), M. Abdelghani Hamel et des membres de sa famille. D'autres procès du prévenu sont programmés pour la fin octobre devant le même tribunal concernant les avantages accordés aux hommes d'affaires MM. Ali Haddad, PDG du groupe ETRHB Haddad, et Mahieddine Tahkout, patron de Tahkout Manufacturing Company (TMC). (EL WATAN)

**Covid-19
Bilan**

Bilan sanitaire relatif à la Covid-19 en Algérie				
Jour	Nombre de cas en 24 heures	Nombre total de contamination	Nombre de cas pour 100 000 habitants	Nombre total de décès
15 octobre	193	53 777	--	1 827
16 octobre	221	53 998	--	1 841
17 octobre	205	54 203	0,5	1 846
18 octobre	199	54 392	0,5	1 856
19 octobre	214	54 606	0,5	1 865
20 octobre	223	54 829	0,5	1 873
21 octobre	252	55 081	0,5	1 880
22 octobre	276	55 357	0,6	1 888
23 octobre	273	55 630	0,6	1 897
24 octobre	250	55 880	0,6	1 907
25 octobre	263	56 143	0,6	1 914
26 octobre	246	56 419	0,6	1 922
27 octobre	301	56 720	0,6	1 931
28 octobre	306	57 026	0,6	1 941
29 octobre	319	57 332	--	1 949
30 octobre	319	57 651	--	1 956
31 octobre	291	57 942	0,7	1 964
1 ^{er} novembre	330	58 272	0,7	1 973

(LE SOIR D'ALGERIE – EL WATAN)

Les montants en dinar (DZD) ont été convertis en Dollar (US) au taux officiel du 02.11.2020

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Alger (adresser les demandes à).
Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigée par : Darine Chenine
Revue par : Thibault Le Ruyet